



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aide au developpement

Question écrite n° 59817

Texte de la question

M Philippe Vasseur demande a M le secretaire d'Etat aux relations avec le Parlement quand la proposition de loi pour la survie et le developpement sera inscrite a l'ordre du jour.

Texte de la réponse

Reponse. - Le secretaire d'Etat aupres du Premier ministre charge des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement, indique a l'honorable parlementaire que, s'agissant de la proposition de loi evoquee, le Gouvernement partage naturellement les preoccupations de ses auteurs quant aux problemes de la lutte contre la faim et du developpement des regions tres defavorisees. C'est pourquoi le ministre de la cooperation et du developpement s'est engage, lors de la discussion de son budget, a l'examiner au niveau interministeriel. Il faut en effet prendre en consideration son cout budgetaire important. C'est d'ailleurs ce qui a ete rappele devant la conference des presidents de l'Assemblee nationale lorsque a ete soulevee la question de l'inscription de cette proposition de loi a l'ordre du jour complementaire.

Données clés

Auteur : [M. Vasseur Philippe](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59817

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 1992, page 3102